
Rapports du jury international. Groupe XVI. Economie sociale. Hygiène. Assistance publique. Quatrième Partie. Classe 112. Exposition Universelle Internationale de 1900 à Paris.

Numéro d'inventaire : 2003.01599

Auteur(s) : Charles Mourier

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Imprimerie Nationale (Paris)

Date de création : 1902

Description : Livre déchiré, seules les 48 premières pages sont présentes sur un total de 723 pages.

Mesures : hauteur : 294 mm ; largeur : 196 mm

Notes : Auteur : Maître des Requêtes au Conseil d'Etat. Directeur de l'Administration générale de l'Assistance Publique. Rapporteur du Jury de la Classe 112. Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Protection de la famille, de la mère et de l'enfant

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 48

Mention d'illustration

ill.

Sommaire : Table sommaire

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900
À PARIS

RAPPORTS
DU JURY INTERNATIONAL

Groupe XVI. — Économie sociale. — Hygiène
Assistance publique

QUATRIÈME PARTIE. — CLASSE 112



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M CMII



dessins et esquisses de MM. Gaudefroy, artiste peintre, et Louis Perrin, architecte, par MM. Sporrer, sculpteurs, et Chaperon fils, peintre décorateur.

1° ABANDON SOUS LE PORCHE DES ÉGLISES AU XIV^e SIÈCLE.

L'abandon ou l'exposition des enfants, qui, chez des peuples anciens aussi civilisés que les Grecs ou les Romains, était encouragé par les lois, fut, dès l'ère chrétienne, considéré comme un acte blâmable. Pendant les premiers siècles de notre histoire et au moyen âge, cette coutume se répandit pourtant à tel point qu'elle devint une véritable plaie. C'était comme le déversement d'un trop plein social qui se faisait sans mesure et sans retenue et que ni règlements, ni édits ne pouvaient empêcher.

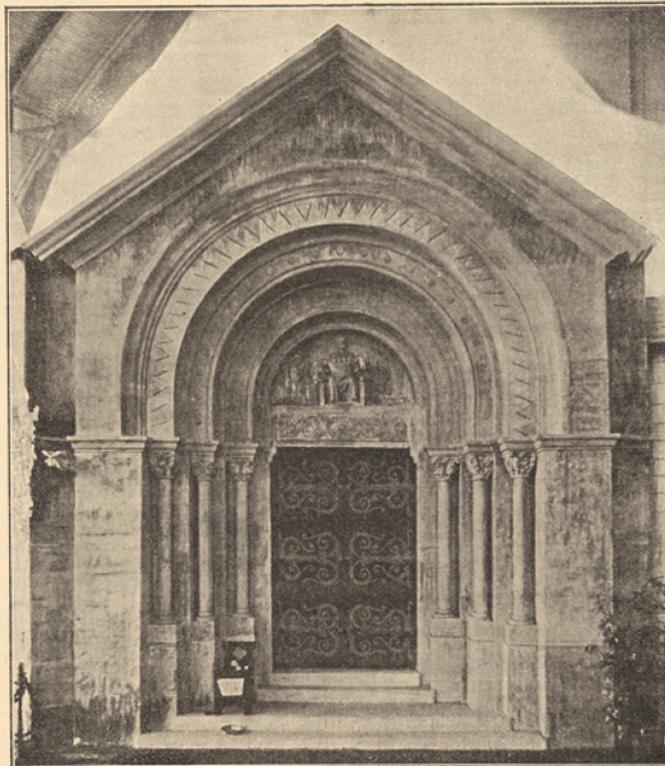


Fig. 2. — Abandon sous le porche des églises, au XIV^e siècle.

Dans l'impossibilité d'enrayer ce mal, on tenta d'en atténuer les conséquences en préservant d'une mort presque inévitable les malheureuses créatures abandonnées, sans aucune espèce de secours, sur le pavé des villes, et en créant pour elles un mode spécial d'assistance. Des institutions permanentes, asiles, hospices du Saint-Esprit, confréries

où retirer, mettre ou coucher les petiz enffans, sinon au parmy des autres malades; aucunes fois dix ou douze en ung lict, tant aux pieds que au chevet, selon la largeur et estandue d'icelluy lict, lesquels à faute de nourisses, comme il est requis nécessairement, ne font souvent que crier, braire ou plorer, qui est une merveilleuse vexation et tourment aux autres pauvres et pacients et malades qui désirent repos pour parvenir à convalescence et garison de leurs infirmitéz. »



Fig. 3. — Enfants trouvés dans une salle d'hôpital, au xvi^e siècle.

On pouvait se rendre compte mieux encore de ce triste état de choses par la reconstitution d'une salle basse d'hôpital du xvi^e siècle, avec ses étroites fenêtres en ogive à petits carreaux mesurant parcimonieusement l'air et la lumière, ses colonnes sculptées, son plafond à solives, son plancher de bois dont chaque recoin, chaque fissure est pour les insectes ou les microbes un asile confortable. Dans de grands lits massifs et bas les malades sont entassés en dépit de toutes les règles de l'hygiène et, tout à côté, pour économiser la place, on a mis dans un même lit huit petits enfants « tant aux pieds qu'au

